

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
COMMUNE DE VILLAR D'ARENE



ARRETE POLICE DE CIRCULATION CLOS DES SAULES

Le Maire de Villar d'Arène

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la route,
Vu le code de la voirie routière
Vu l'arrêté n°17/2020 portant éléction de Mr GONNET michel, 1^{er} adjoint et portant délégation de fonction en date du 04 juin 2020 ;
Vu la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et la bonne exécution des travaux sur la voie publique ;
Vu la demande en date du 03 juillet 2025 de l'entreprise CONSTRUCTEL, représentée par Monsieur PEREIRA GONCALVES José ;

Considérant les travaux de remplacement cadre tampon au 22 Clos des Saules

ARRETE :

Art. 1 : Entre le 21 juillet 2025 et 04 août 2025 (1 journée) la circulation des véhicules est restreinte sur la section courante rue du Clos des Saules.

Art. 2 : Une signalisation réglementaire conforme aux prescription du Code de la route est mise en place par l'entreprise intervenante.

Art. 3 : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Art. 4 : Les contrevenants au présent arrêté s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 5 : Mr PEIRERA GONCALVES José est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. : Le présent arrêté est affiché en mairie et transmis à :

- Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Grave
- Monsieur
- Le Directeur des Services techniques de La Grave/Villar d'Arène

Transmis le : 21/07/2025
Affiché le :
Date de retrait de l'affichage

Fait à Villar d'Arène
Le 18 juillet 2025
Le Maire adjoint,
Michel GONNET



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Marseille ou d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire de Villar d'Arène.